







CPE
Coordination Paysanne
Européenne
European Farmers
Coordination





Le 16 juin 2005.

Communiqué de presse

Environnement

« Pour un monde sans OGM » : Appel international du 18 juin 2005

«L'Appel du 18 juin pour une Europe sans OGM », lancé en France par diverses associations de la société civile, fait mouche aujourd'hui en Belgique et en Europe. Plusieurs associations unissent leurs voix pour redire « non » aux OGM.

Ces associations mèneront des actions à Bruxelles, à Charleroi, à Namur pour rappeler le POUROUOI de cette résistance de la société civile aux OGM¹.

Les rendez-vous de la Journée de résistance aux OGM en Belgique :

Sur les marchés avec les producteurs, les distributeurs, les consommateurs :

- Saint-Gilles : le 12 juin, marché du parvis et le 13 juin, marché Place Van Meenen.
- Bruxelles, Commission (Schuman): le 16 juin, sommet européen, 18h00 action OGM
- Bruxelles-ville : le 18 juin, après-midi, place de la Monnaie.
- Charleroi : les 11 et 18 juin, marché de la ville basse.
- Namur : le 18 juin, marché, place du Palais de justice.

Programme international sur le site :http://altercampagne.free.fr/

Résister aux OGM!

Nocifs aux intérêts des agriculteurs, du Nord comme du Sud, ils sont sources de risques sanitaires pour les consommateurs. Les dommages écologiques qu'ils occasionnent sont irréversibles. Les uniques bénéficiaires des cultures OGM sont les grandes firmes de la

¹ Nous considérons ici plutôt les « PGM » : les plantes génétiquement modifiées (maïs, soja, colza, coton, pommes de terre...).

biotechnologie² et leurs soutiens politiques aux Etats-Unis et en Europe³. Symptomatique des carences actuelles en terme de démocratie, en matière d'OGM, l'opacité est de mise.

Ce sont des processus vitaux, à la base des fondements culturels des sociétés humaines qui sont ainsi aux mains d'oligopoles. On ne peut que constater l'incroyable irresponsabilité des autorités publiques et redire que les OGM, décidément, non, on n'en veut pas.

Cette initiative est mise en place par le CAGE (Collectif d'Action Gèn'Ethiques), la CPE (Coordination Paysanne Européenne), ATTAC Wallonie Bruxelles, IEW (Inter-Environnement Wallonie), IEB (Inter-Environnement Bruxelles), Greenpeace, et la Ville de Bruxelles. L'appel du 18 juin a été lancé en France par Greenpeace, la Confédération Paysanne, ATTAC, la Fédération Nationale Agriculture Biologique, France Nature Environnement, les Amis de la Terre, Agir pour l'environnement et est soutenu par OGM Dangers, les Amis de la Confédération Paysanne et la revue «L'Ecologiste ».

Pour plus d'informations

Animations –actions :Annick Ferauge (CAGE)

Tél. :02 537 61 97 ou 02 537 82 45 <u>E-m@il</u>: <u>annicobe@yahoo.fr</u>

Chargée de Mission pour Inter-Environnement Wallonie : Anne De Vlaminck (IEW)

Tél. :081 25 52 80 <u>E-m@il</u>: a.devlaminck@iewonline.be

Et « les OGM=danger, la preuve par 8 » ci-dessous.

² Monsanto, Syngenta, Bayer CropScience, cargill, Dow AgroSciences, Pioneer Hi-Bred.

³ Susan George, « De gré ou de force, imposer les OGM », Le monde diplomatique - Manière de voir n° 81, juin-juillet 2005.

OGM = **Danger** : la preuve par 8

1) Les risques des OGM sur la santé sont classés « confidentiels ».

Le CRII-GEN demande à présent publiquement la levée du secret industriel et du secret gouvernemental sur les tests de toxicité des OGM, réalisés par les firmes, et qui démontrent des effets significatifs sur la santé. Il souhaite soumettre ces documents à la controverse scientifique. (Dossier de presse CRII GEN, 21 mars 2005 http://www.crii-gen.org/m fs cx.htm)

2) Des agriculteurs piégés

D'une part, l'industrie organise la disparition des variétés non OGM dans les catalogues de semences autorisées. D'autre part, les semences OGM coûtent beaucoup plus cher que celles produites par l'agriculteur. Produire leurs propres semences devient de plus en plus difficile pour les agriculteurs, au détriment de la souveraineté alimentaire (l'accès aux semences notamment) et de la biodiversité (les espèces locales de riz et maïs notamment). Ainsi, on a observé des traces de maïs OGM dans les variétés de maïs mexicains indigènes, berceau mondial et réservoir génétique du maïs.

L'industrie des OGM renforce son contrôle sur les semences: il est légalement interdit pour le paysan de conserver et replanter les semences, de surcroît quand celles-ci sont rendues stériles. Au Canada, Monsanto n'hésite pas à aller en justice contre Percy Schmeiser, un fermier qui ne veut pas payer les amendes que lui réclame Monsanto suite à une contamination de son champ par des graines OGM⁴. L'industrie des OGM expose les agriculteurs qui n'en veulent pas à de gros risques juridiques et financiers. Les contrats de Monsanto dédouanent la firme de toutes responsabilités et posent celles-ci à charge de l'agriculteur. On laisse l'industrie s'approprier le vivant et faire la loi!

D'autre part, les cultures OGM ne sont pas rentables : en Inde, de nombreux paysans enrôlés dans les OGM, ne peuvent honorer les dettes contractées pour la mise en culture de ces « technologies ». Acculés à la faillite, ils sont fréquemment amenés au suicide. En Chine, « 400 millions de paysans doivent disparaître » (source : Courrier international), l'exode des campagnes remplit les bidonvilles. Ici et là ne subsisteront que ceux qui peuvent faire face aux investissements décuplés.

3) Les consommateurs floués

Pour le consommateur, c'est le libre choix de son alimentation qui est en jeu. Avec les OGM, c'est une alimentation industrielle, uniformisée, qui lui est imposée. La réglementation OGM ne le préserve pas de risques sanitaires liés aux OGM: nouvelles toxines et allergènes dans l'alimentation, bactéries résistantes aux antibiotiques...Les cultures OGM résistantes aux pesticides sont davantage contaminés par ceux-ci, qui se retrouvent donc directement dans l'alimentation. Les réactions allergiques et immunitaires sont sources de sérieuses inquiétudes⁵. (Voir entre autres crii-gen.org).

-

⁴ Cas Percy Schmeiser contre Monsanto, Canada

⁵ The British Medical Assicuation, Booard of Science, « The impact of genetic modification on agriculture, food and health," 1999; "The health impact og GM crop trials", 2002.

4) Les OGM pour résoudre la faim dans le monde ? Faux.

L'industrie pro-OGM prétend que les PGM sont la solution à la faim dans le monde. Contrevérité flagrante! Les causes de la faim dans le monde ne sont non pas « techniques » mais bien économiques et politiques. L'augmentation de la dépendance des agriculteurs, l'intensification et les processus d'exclusion qui en résultent contribuent à la famine de populations entières. Si les variétés cultivées se raréfient, le risque de famine lors de maladies aux cultures est accru. Les cultures de OGM induisent l'abandon des variétés locales plus adaptées dont la valeur nutritionnelle est plus intéressante. Quelque que soit la valeur nutritionnelle d'une OGM déterminée, elle ne peut remplacer une alimentation diversifiée et équilibrée.

5) Les OGM sont causes de dommages écologiques irréversibles

Les échanges de pollen entre plantes OGM et plantes cultivées ou sauvages sont courants. Cette pollution génétique s'étend bien plus loin que les limites des champs « d'essais ». Elle contamine d'autres espèces et pas seulement les espèces qui sont génétiquement les plus proches. La dissémination des OGM est incontrôlable. Les dommages environnementaux sur la faune et la flore sont avérés et irréversibles. Et l'on doit maintenant faire face à des infestations de mauvaises herbes ultrarésistantes, à une perte de la biodiversité et à une rupture des équilibre naturels.

6) L'utilisation de pesticides est accrue

Bon nombre de plantes OGM sont, suite à l'introduction d'un gène de résistance dans leur patrimoine génétique, résistantes à un herbicide. L'intérêt pour les firmes est évident : elles produisent à la fois les semences d'OGM et leurs herbicides. Aux USA, le tiers des variétés de mais sont des PGM et 90 % de celles-ci sont résistantes au glyphosate (Roundup), le célèbre herbicide de Monsanto. La culture de soja transgénique résistant au Roundup a conduit à une augmentation des ventes de cet herbicide de 72 % depuis 1997.

7) Une coexistence est impossible et la responsabilité est inadéquate

Il en résulte que la coexistence des cultures OGM et non OGM est impossible. Alors que les autorités permettent l'extension des cultures d'OGM (champs d'essais notamment), les agriculteurs conventionnels et bio risquent de devoir mettre la clef sous le paillasson. Vu le manque de séparation entre les cultures OGM et non-OGM (agricultures « bio » et conventionnelle), toute la chaîne de transformation et de distribution de l'alimentation est susceptible de « contaminations accidentelles». On retrouve du pollen jusqu'à 16 km des cultures (*European Environmental Agency*), or la Commission et les régions dans leurs suggestions législatives prévoient des zones tampons de 600 m! La Commission européenne qui, de toute évidence, sert les intérêts des multinationales américaines, pensent à attribuer la responsabilité des contaminations et la protection contre les contaminations aux agriculteurs,

4

⁶ Plusieurs études indépendantes de l'industrie démontrent les dégâts environnementaux dus aux PGM:

The Royal Society, «Genetically modified plants for food use, Londres, septembre 1998. Vélot C, «PGM: les risques de pollution génétique par transferts horizontaux» (accessible sur altercampagne.free;fr/pages/documents.htm/). Voir aussi les avis du Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (www.crii-gen.org), ou encore la Lettre ouverte de 750 scientifiques internationaux qui demandent l'arrêt immédiat des essais en plein air de cultures de PGM (www.isis.org.uk/list.php). Le colza par exemple, peut se croiser avec des centaines de variétés différentes comme le tabouret, la moutarde, le raifort, le cresson, la cardamine...

⁷ « Pesticides : le piège se referme », François Veillerette, Terre Vivante, 2002.

aux « opérateurs » comme ils disent !⁸ Le débat n'est pas clos, mais selon nous, il faut appliquer le principe du pollueur-payeur et clairement attribuer la responsabilité de la contamination aux firmes promotrices! A ce propos, pour parer aux incertitudes actuelles quant aux effets à long terme des OGM, d'une part, et aux risques de contamination des cultures (selon nous inévitable), d'autre part, l'Etat belge devrait mettre en place un système de responsabilité objective : la preuve du dommage devrait suffire à mettre en branle la responsabilité des producteurs d'OGM. On exonérerait ainsi la victime de la charge de la preuve, probablement impossible à démontrer, d'un comportement négligent ou d'une faute commise par le producteur ou l'utilisateur d'OGM.

8) Les risques ne sont pas couverts par les assureurs

Le principe de précaution n'est pas appliqué et, comble de danger, les assureurs se sont restructurés en 2002 pour ne pas couvrir les risques liés aux cultures d'OGM. Les industriels de l'agroalimentaire assurent que les OGM sont inoffensifs et gage de progrès mais refusent absolument d'en assumer la responsabilité.

.

Pour plus d'information, Chetaille A., «Responsabilité et réparation des dommages liés aux OGM », in « Collectif CC-OGM, Société civile contre OGM », Editions Yves Michel, 2004.